



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

Lille, le 23 août 2021

Service énergie, climat, logement  
et aménagement du territoire  
Pôle aménagement du territoire  
Tél. : 03 20 40 43 27  
ae-eclat.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Le directeur  
à  
Société des Crematoriums de France  
17 rue de l'arrivée  
75015 PARIS

**Objet :** Examen au cas par cas du projet de construction d'un crématorium situé rue Jeanne III sur la commune de Fourmies (59)

**PJ : 1 décision**

**Réf. :** 2021-0249

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de la procédure dite d'examen au cas par cas des projets, prévue par l'article R. 122-3 du code de l'environnement, le formulaire relatif au projet de construction d'un crématorium situé rue Jeanne III sur la commune de Fourmies.

Je vous prie de trouver ci-joint, la décision de l'Autorité en charge de l'examen au cas par cas de ne pas soumettre le projet à la réalisation d'une étude d'impact.

Conformément au IV de l'article R. 122-3 du code de l'environnement, la décision de l'Autorité en charge de l'examen au cas par cas sera publiée sur le site internet de la DREAL Hauts-de-France.

Mes services sont à votre disposition pour évoquer en tant que de besoin la prise en compte de l'environnement dans ce projet.

Pour le préfet et par délégation,  
Le Directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement,

Laurent TAPADINHAS

Copie : ARS, DREAL (UD du Hainaut), SGAR

44, rue de Tournai - CS 40 259 - 59 019 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 13 48 48- Fax : 03 20 13 48 78

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)